



Procès-verbal de la réunion de l'Association de Parents (AP) du 3 février 2025

Présents :

- Madame Séverine GEUBEL : Présidente du Comité de l'AP
- Madame Isabelle VAN GOIDSENOVEN : Directrice du Collège
- 9 parents d'élèves
- 3 élèves de 6^{ème} année
- Madame DE ALMEIDA, professeur de français

1. Tour de table

2. Saint-François got talent

Pour rappel : date de l'événement : **jeudi 20 février 2025 à partir de 18h00.**

Madame la Directrice et Madame HALBART se chargent d'envoyer un mail aux parents et aux élèves pour :

- être en mesure d'estimer le nombre de participants
- leur demander d'amener des « snacks » maison (salés et sucrés) qui seront vendus au bénéfice de l'AP (pour rentrer dans ses frais) et des élèves de rhéto (pour leur voyage de rhéto).
- signaler que les boissons sont payantes
- informer du prix du ticket d'entrée, fixé à 4 euros en « prévente » et à 5 euros sur place, avec un boisson non alcoolisée offerte pour les préventes.
- leur demander d'apporter, si possible, de la monnaie.

Organisation :

- Ouverture des portes : 18h00 - Spectacle : 19h00.
- Boissons à acheter : Coca zéro (2 packs de 6 bouteilles), Coca classique (4 packs de 6 bouteilles), Fanta (4 packs de 6 bouteilles), jus multifruit (3 packs de 4 briques), jus de pomme-cerise (2 packs de 4 bouteilles), Ice tea (4 packs de 6 bouteilles), eau plate (10 packs de 6 bouteilles), eau pétillante (10 packs de 6 bouteilles), vin (1 caisse de 6 bouteilles de

rouge et 1 caisse de 6 bouteilles de blanc), bières (casier de 24 bouteilles de Leffe blonde), cava (1 caisse de 6 bouteilles) et du thé à la menthe (NB : il ne faut pas acheter de sucre).

- Debby avancera l'argent pour les eaux et se fera rembourser par Nawal.
- Molka se propose d'aller chez Colruyt pour les autres boissons (idem pour le remboursement)
- Kheira se propose de préparer du thé à la menthe.

Prix : Eaux : 1 EUR, Softs et thé à la menthe : 2 EUR, Alcool : 3 EUR.

La valeur du ticket est fixée à 1 EUR.

Gobelets : Madame la Directrice s'en occupe.

- Nourriture : les parents seront engagés dans le mail à amener des « snacks » maison (salés et sucrés) à poser sur une serviette (NB : le Collège a encore un stock de serviettes en papier).

La valeur de la portion est fixée à 3 EUR. Les parents qui apportent un plat recevront 3 tickets (3 tickets x 1 euro = 3 euros).

- Fonds de caisse : voir avec les réthos qui disposent d'un fonds de caisse. Des parents de l'AP seront affectés à la caisse.
- Pro rata qui sera remis aux réthos pour leur voyage : le bénéfice (l'AP doit rentrer dans ses frais).
- Un sondage ou Doodle sera proposé aux parents volontaires pour s'inscrire au bar ou à la caisse selon 3 moments : à 18h avant représentation, à l'entracte et à la fin de la représentation.
- Il est proposé de faire une présentation de dessins.
- La décoration est prise en charge par les réthos.
- Il y a un besoin de disposer d'un(e) pianiste et d'un synthétiseur. Un parent signale qu'une de ses connaissances souhaite se libérer de son piano gratuitement. Les informations utiles seront prises afin de pouvoir entrer en possession dudit piano.

3. Le « P90 »

Des détails seront fournis au prochain Conseil de participation.

Ce projet est porté par les professeurs, qui animeront des ateliers.

Durée des périodes : actuellement : 50 minutes <> dans le futur : 90 minutes.

Synthétiquement :

4 cours différents par jour et 3 récréations (au lieu de 2 actuellement). Cette nouvelle organisation engendrera moins de mouvements dans l'école. L'organisation des cours devra être revue. Il y aura du temps pour les élèves qui doivent disposer d'aménagements raisonnables et les remédiations seront intégrées aux cours.

Les 5 minutes dégagées en regard de la précédente organisation des périodes seront réaffectées à 2 périodes de 45 minutes par semaine pendant lesquelles seront organisés des ateliers (les élèves devront s'y inscrire).

Un « brassage » (années 1, 2, 3 et années 4,5, 6) est envisagé dans le cadre de ces ateliers.

Des activités à l'intérieur et à l'extérieur du Collège (crèche, maisons de repos, etc.) seront organisées le vendredi ainsi qu'avec des ONG.

La mise en œuvre de ce « P90 » est à mettre en parallèle avec la mise en œuvre du « tronc commun ».

Pour la fin de l'année scolaire, le menu des ateliers doit être établi.

Les cours commenceront à 8h30 et termineront à 16h00 pour tous.

4. Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion de l'AP est fixée au **lundi 7 avril 2025 à 19h00.**

La séance est levée.